

# Merlevenez



**Jean-Michel CORLAY**  
Maire honoraire



**Cérémonie du 8 mai**



**Carnaval**

○ <b>Le mot du maire</b>	3
○ <b>Vie municipale</b>	
+ Conseil du 9 janvier 2023	4
+ Conseil du 27 février 2023	5
+ Conseil du 20 mars 2023	6
+ Le mot de l'opposition	7
○ <b>État civil</b>	7
○ <b>Vie pratique</b>	
+ Radar pédagogique	8
+ Comice agricole	8
+ Jardins communaux	9
+ Marché semi-nocturne à Merlevenez 2 <sup>ème</sup> saison	9
+ Les coups de coeur de la bibliothèque	10
+ Conseil municipal des enfants	11
○ <b>Communiqués BBO</b>	13
○ <b>Communiqués divers</b>	14
○ <b>Vie économique</b>	
+ Syl-crêpes	15
○ <b>Vie des écoles</b>	
+ École Notre Dame de Joie	16
+ APEL de l'École Notre Dame de Joie	19
+ École Maternelle Publique "Les Mésanges Bleues"	20
+ École Élémentaire Publique "Les Mésanges Bleues"	23
+ Amicale Laïque de Merlevenez	24
○ <b>Vie associative</b>	
+ L'étoile Sportive De Merlevenez	25
+ Judo	25
+ Association Objectif Musical	25
+ Comité des Fêtes	26
+ Pétanque Loisirs	27
+ L'union Nationale Des Combattants	27
○ <b>Histoire(s) et patrimoine</b>	
+ Les mémoires d'Eugénie	28
+ Les noms des villages : Kermorvant & Kernalan	30
+ Parlons breton	31
○ <b>Zoom sur...</b>	
+ Discours de Jean-Michel Corlay, le 6 janvier 2023	32
○ <b>Travaux</b>	
+ Salle Xavier Grall	34
+ Ex-poste	35

## MAIRIE

- **Tél. 02 97 65 75 08 - Fax 02 97 65 65 55**
- **E-Mail : [secretariat@merlevenez.com](mailto:secretariat@merlevenez.com)**
- **Heures d'ouverture :**
  - du lundi au vendredi : **8h45 - 12h00 / 14h00 - 17h15**
  - Mercredi / Samedi : **8h30 - 12h00**

## PERMANENCES

- **Permanences du Maire et des Adjointes**  
sur rendez-vous au **02 97 65 75 08**
- **L'assistante sociale :** Mme Marie BOUCHER tient ses permanences sur rendez-vous au **02 97 69 54 49**

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**LA BIBLIOTHÈQUE EST TRANSFÉRÉE DANS LA SALLE DES  
TEMPLIERS (DERRIÈRE LA MAIRIE)**

- **HORAIRES :**
  - Mercredi : **10h00 à 11h30 / 15h00 à 16h00**
  - Vendredi : **16h30 à 18h30**
  - Samedi : **10h30 à 12h00**

Le paiement de l'abonnement annuel s'effectue en mairie.  
Changement de tarif : Coût : 12€ par an et par famille.

**Pour consulter le catalogue de la Bibliothèque Municipale ou pour consulter vos prêts rendez-vous sur**  
**<https://merlevenez-pom.c3rb.org/>**  
02 97 02 18 32 / [merlevenez.multimedia@wanadoo.fr](mailto:merlevenez.multimedia@wanadoo.fr)

## CENTRE MULTIMÉDIA

- A Kervignac, Cyber-base - Le Pré Carré, rue du Stade  
**Tél. : 02 97 65 76 56**

## DÉCHETTERIE

- **Tél. 02 97 65 61 13**
- **Heures d'ouverture :**
  - Lundi, mardi, mercredi, vendredi :  
**de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45**
  - Samedi : **9h00 à 11h45 et 13h30 à 17h15**
  - Le site est fermé les jeudis, dimanches et jours fériés.

## ACCUEIL AU PRESBYTÈRE

Paroisses de Merlevenez – Nostang et Ste Hélène  
8 rue du Presbytère – Merlevenez

- **Tél. : 02 97 65 75 15**
- **Heures d'ouverture :**
  - du mardi au samedi : **10h à 11h30**

## PERMANENCE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

M. Alexander Entzer reçoit un après-midi par mois à la BBO.  
Prise de rendez-vous auprès du service urbanisme / de l'accueil de la mairie.

**DÉPÔT LÉGAL : 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2023**

**TIRAGE : 1450 exemplaires sur papier PEFC**  
(gestion durable des forêts)

**RÉDACTION : Mairie de Merlevenez**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bruno LE BOSSER**

**CONCEPTION - IMPRESSION :**

HLB Edition Languidic - Tél. 02 97 65 83 70



Chères Merlevezeiennes,  
Chers Merlevezeiens,

Cette fois les travaux sont lancés et vous pouvez voir depuis quelques semaines de nombreux engins, tracteurs, pelleuses et autres machines de chantier, circuler dans notre bourg. Bien évidemment cela peut créer quelques désagréments, nous oublierons ces

contrariétés en découvrant dans quelques mois ces projets aboutis. **Le bâtiment de l'ex-poste** et pour les plus anciens de l'ex-école va accueillir début 2024 le groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) dans des conditions idéales avec une structure totalement réhabilitée à l'intérieur.

- **La salle Xavier Grall vient de fermer ses portes pour plusieurs mois**, un chantier très important avec une réfection totale et un agrandissement de la cantine. La fermeture de cette salle entraîne de fait un jeu de chaises musicales avec le déplacement de la cantine vers la salle Paul Gauguin, le transfert de la bibliothèque vers la salle des Templiers, la Maison des jeunes qui se transporte dans un modulaire posé à côté de l'Accueil de loisirs (ALSH), quelques associations devront pratiquer leur art ou leur discipline sportive dans l'ancien bâtiment du foyer culturel des jeunes (FCJ). Avec de nombreux élus et agents, nous avons imaginé tous les scénarii et celui que nous mettons en place permet une continuité des services (cantine), une ouverture de la bibliothèque et le maintien de certaines activités pour les associations. Je tiens ici à remercier toutes les personnes qui ont contribué et qui gardent une vigilance accrue à tous ces transferts. Je veux croire à votre compréhension, voire votre adhésion pendant cette période de travaux. Dans quelques mois, nous serons fiers de ces réalisations.

- **J'ai évoqué à plusieurs reprises la construction d'habitations privées à travers 3 lotissements validés.** Nous recevons les premiers dossiers de permis de construire. Park Hent, Ilot Vert et le Petit Commun pourront voir s'édifier près de 100 nouveaux logements, habitations individuelles et quelques collectifs. Nous espérons y accueillir toutes les générations, jeunes et moins jeunes et ainsi garantir le maintien de nos classes et un dynamisme associatif et économique.

- **Un autre chantier démarre, la viabilisation d'une nouvelle zone d'activités aux Sources, face à la zone de Bellevue.** Plusieurs entreprises postulent pour prendre place dans cette nouvelle zone. La commune de Merlevenez acquiert une parcelle de 5.000m<sup>2</sup> pour y installer ses ateliers techniques. Un projet évoqué lors de la campagne électorale qui aujourd'hui se matérialise. Il faut garder patience car il faut désormais tenir compte du temps de l'instruction et de la construction. Reste une zone que nous aimerions voir se transformer, l'ex-commerce DIA. Je garde espoir.

- **Le compte administratif de votre commune fait apparaître un excédent cumulé** pour la section fonctionnement de 1.245.506€ pour l'exercice 2022 et 472.220€ pour la section fonctionnement du compte administratif de l'assainissement collectif. Malgré la hausse très importante de certaines charges (énergie), votre commune de Merlevenez montre une gestion parfaitement maîtrisée. Le conseil municipal du 20 mars 2023 a adopté à l'unanimité un budget prévisionnel 2023 fixé à 3.564.223€ pour la section fonctionnement et 3.981.277€ pour la section assainissement, un budget ambitieux et raisonné.

- **A la demande de nombreux administrés, nous avons investi dans un outil de contrôle de vitesse** et ainsi mesurer avec précision la vitesse dans le bourg et en campagne des véhicules à moteur qui circulent. Ce radar pédagogique sera déplacé régulièrement. Les premières statistiques nous montrent une vitesse moyenne normale. Cependant nous constatons quelques grands excès de vitesse et je veux ici faire prendre conscience aux auteurs du danger que peut provoquer cette vitesse excessive. Levons le pied et respectons les autres usagers et la nature.

- **Nous sommes nombreux à imaginer un petit potager, planter légume et salade, nous adonner au plaisir du travail de la terre.** Cela devient possible avec la création de jardins communaux à côté du presbytère. Venez réserver votre espace en mairie.

- **L'été se profile et de nombreuses manifestations culturelles et sportives sont inscrites pour cette période estivale.** Le Comice Agricole le samedi 01 juillet, le cinéma en plein air le vendredi 07 juillet, le marché semi nocturne tous les vendredis du 14 juillet au 18 août. Nous vous invitons à venir nombreux à ces événements. Votre présence importante nous engage et nous motive pour inscrire ces manifestations dans la durée. Ces moments de convivialité et d'échange sont riches et nécessaires, j'ai pu le constater en lançant le départ de la chasse aux œufs avec les enfants de nos écoles. Le sourire, la joie et l'insouciance d'un enfant vous invitent au partage de ces instants privilégiés. J'ai décidé de mettre un terme à mes activités professionnelles qui m'ont permis de découvrir le monde et de nombreuses cultures. Mon expérience, ma présence et mon investissement, je veux les consacrer à notre belle commune sans frein ni durée et partager plus souvent ces instants de convivialité.

Les beaux jours nous apportent leur rayon de lumière, une envie de se retrouver autour d'un barbecue et échanger avec ses amis, une joie de se promener à pied, à vélo, à cheval, tout simplement être heureux.

A toutes et à tous, je vous souhaite un très agréable été.

Kenavo  
Bruno Le Bossier



Pour une plus grande facilité de lecture nous avons fait le choix de mettre un résumé des points principaux abordés en conseil municipal.

Les PV des conseils municipaux restent bien entendu à la disposition de toute personne souhaitant les consulter, soit sur le site internet de la commune soit en mairie.

## CONSEIL MUNICIPAL

### du 9 janvier 2023

#### ○ ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX POUR LA RÉNOVATION DE LA SALLE XAVIER GRALL

LOT	OBJET	ENTREPRISE	MONTANT HT
1	Désamiantage	OUEST DESAMIANTAGE SOLUTION	50 000,00 €
2	Démolition - gros oeuvre	MAHO BATIMENT	388 000,00 €
3	Charpente métallique	EMG	92 000,00 €
4	Charpente et bardage bois	CHAMPAGNE CHARPENTE	118 276,50 €
5	Bardage et couverture en bac acier	AEB	300 000,00 €
6	Etanchéité	ETANCHEITE 56	26 104,00 €
7	Menuiseries extérieures aluminium	FRABOULET	76 500,00 €
8	Cloisons sèches - isolation	SUD BRETAGNE PLAFONDS ET CLOISONS	241 195,49 €
9	Menuiserie bois	PLASSART	166 396,42 €
10	Revêtements de sols - faïences	ART SOL	98 300,00 €
11	Peinture	ARMOR PEINTURE PLATRERIE	26 125,00 €
12	Plomberie - sanitaire - ventilation - traitement d'air	SANITHERM	306 000,00 €
13	Electricité - courants faibles - chauffage électrique	EERI56	183 900,00 €
<b>Total</b>		<b>2 072 797,81 €</b>	





## CONSEIL MUNICIPAL

du 27 février 2023

### ○ ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX POUR LA RÉNOVATION DE LA SALLE XAVIER GRALL

Le conseil municipal a autorisé la création des jardins communaux de Merlevenez et approuvé le règlement intérieur présenté par Madame Sandrine LE MOING;

### ○ ATTRIBUTION DES LOTS NON POURVUS POUR LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE L'EX-POSTE

Après recherche et sollicitation d'entreprises, il est présenté à l'Assemblée les offres et conditions suivantes :

LOT	OBJET	ENTREPRISE	MONTANT HT
07	Menuiserie bois	PLASSART	54 930,26
11	Plomberie - sanitaire - ventilation	SANITHERM	25 249,27

Le montant total du marché de travaux se situe à **419 808,95 € HT** en comptabilisant les offres ci-dessus.  
Le plan de financement actualisé de cette opération est le suivant :



Dépense	Montant HT	Recette	Montant	Pourcentage	Etat
Travaux	419 808,95	Feader	80 000,00	16,8 %	Attribuée
Mission de maîtrise d'oeuvre	51 622,83	DETR 2023	105 000,00	22,0 %	Demandée
Missions annexes	6 031,67	DSIL 2023	111 000,00	23,2 %	Demandée
Autofinancement		181 463,45		38,0 %	
<b>TOTAL</b>	<b>477 463,45</b>		<b>TOTAL</b>		<b>477 463,45</b>



## CONSEIL MUNICIPAL

du 20 mars 2023

### ○ VOTE DES TARIFS 2023

Domaine	Précision	Tarif		
Photocopie	Tout public	Papier fourni	0,10 €	
		Papier non fourni	0,20 €	
Location tables/bancs	Particuliers	3,00 €		
	Ecoles de Merlevenez et associations	Gratuit (caution de 150€)		
ALSH (tarif doublé en cas de réservation hors délais)	<b>Quotient familial</b>	<b>0 à 1000€</b>	<b>1001 à 1300€</b>	<b>+ de 1300€</b>
	Journée avec repas	11,94 €	13,65 €	15,36 €
	Demi-journée avec repas	7,96 €	9,09 €	10,24 €
	Demi-journée sans repas	5,69 €	6,82 €	7,96 €
Garderie (tarif doublé en cas de réservation hors délais)	Par ¼ d'heure (scolaire)	0,32 €	0,37 €	0,42 €
	Par ¼ d'heure (périscolaire, vacances)	0,32 €	0,37 €	0,42 €
Cantine (tarif doublé en cas de réservation hors délais)	Le repas	1,00 €	3,85 €	4,00 €
Maison des jeunes	Sortie	Refacturation totale		
	Adhésion annuelle par jeune	12,00 €		
Bibliothèque	Adhésion annuelle par famille	12,00 €		
Droit de place	Hors alimentaire (journalier)	37,00 €		
	Alimentaire (mensuel)	31,00 €		
Location remorque (4,5 m3)	Forfait	65,00 €		
Concession cimetière	30 ans	220,00 €		
	50 ans	450,00 €		
Caveaux (ancien cimetière)	2 places	750,00 €		
	3 places	900,00 €		
Columbarium au mur (ancien cimetière)	15 ans	520,00 €		
	30 ans	790,00 €		
Cavurne au sol (ancien cimetière)	15 ans	220,00 €		
	30 ans	460,00 €		
Cavurne AVEC PLAQUE GRANIT (Marguerite) – nouveau cimetière	15 ans	650,00 €		
	30 ans	850,00 €		
Cavurne SANS PLAQUE GRANIT – nouveau cimetière	15 ans	450,00 €		
	30 ans	650,00 €		
Columbarium (Globe)	15 ans	1 100,00 €		
	30 ans	1 300,00 €		
Columbarium (Mapa Onde)	15 ans	900,00 €		
	30 ans	1 100,00 €		
Renouvellement (tous emplacement)	15 ans	200,00 €		
	30 ans	400,00 €		
Grande plaque pour cavurne « Marguerite » et columbarium		80,00 €		
Petite plaque pour jardin du souvenir		50,00 €		
Taxe ramassage de chien		200,00 €		



## ○ MISE EN PLACE D'ASTREINTES FINANCIÈRES POUR LES INFRACTIONS À L'URBANISME

la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, dite « engagement et proximité », crée de nouvelles mesures administratives destinées à renforcer l'application du droit de l'urbanisme, afin d'obtenir rapidement une régularisation en cas d'infraction au Code de l'urbanisme et de mieux assurer l'effectivité du droit de l'urbanisme.

**Les votes des différents budgets ont eu lieu lors de cette séance du 20 mars 2023 et sont consultables sur le site internet de la commune et à la mairie**

Nature de l'infraction	Montant proposé Personne Morale	Montant proposé Personne Physique	Délai imparti de mise en demeure avant astreinte
Non-conformité des travaux par rapport à une déclaration préalable de travaux / ou autorisation de travaux et travaux régularisables (c'est-à-dire conformité possible au PLU)	25 € / jour	12,50 € / jour	15 jours
Non-conformité des travaux par rapport à un permis de construire ou d'aménager et travaux régularisables (c'est-à-dire conformité possible au PLU)	50 € / jour	25 € / jour	1 mois
Absence de déclaration préalable de travaux et travaux régularisables (c'est-à-dire conformité possible au PLU)	100 € / jour	50 € / jour	15 jours
Absence de permis de construire, permis d'aménager et travaux régularisables (c'est-à-dire conformité possible au PLU)	200 € / jour	100 € / jour	1 mois
Absence de déclaration préalable de travaux ou autorisation de travaux et travaux NON régularisables (c'est-à-dire non-conformité possible au PLU)	200 € / jour	100 € / jour	15 jours
Absence de permis de construire ou aménager et travaux NON régularisables (c'est-à-dire non-conformité possible au PLU)	400 € / jour	400 € / jour	1 mois

○ LE MOT DE L'OPPOSITION : Néant

## Etat civil

**La rubrique « Etat civil » est constituée des éléments officiels des registres. C'est pourquoi :**

- si une personne n'est pas domiciliée officiellement dans la commune, le décès n'est pas communiqué.
- le décès est communiqué s'il a lieu dans la commune, même si la personne n'y est pas domiciliée

## NAISSANCES

### JANVIER

25 RAGOT Joséphine 2, rue de Kergornet

### FÉVRIER

07 KERDAVID Milla 14, rue des Mésanges

### MARS

23 LE FOUEST Diane 3, rue des Ecureuils

### AVRIL

14 BÉSEGHER Éléonore 7 rue des Lauriers

16 TASTARD Gaston 13 rue Nouvelle

24 ANNIC Daphné 7, Kergatorne

## DÉCÈS

### FÉVRIER

05 NAVARRO Marcel

06 KERLAU Michel

21 NÉZET Lucie  
épouse LE BOLAY

8, rue des Chardonnerets

46, rue d'Hennebont

8, rue de la Mairie (MARPA)

### MARS

14 TOURNIER Denis

22 EVEN Jacques

12, Lieu dit Kermorvant

8, Place des Tilleuls

### AVRIL

20 GRANDIÈRE Marie-José

veuve HERIVEL

8, Lieu dit Kervihérne

### MAI

01 LE LIBOUX Annick

veuve LE DROGO

8, rue de Bellevue

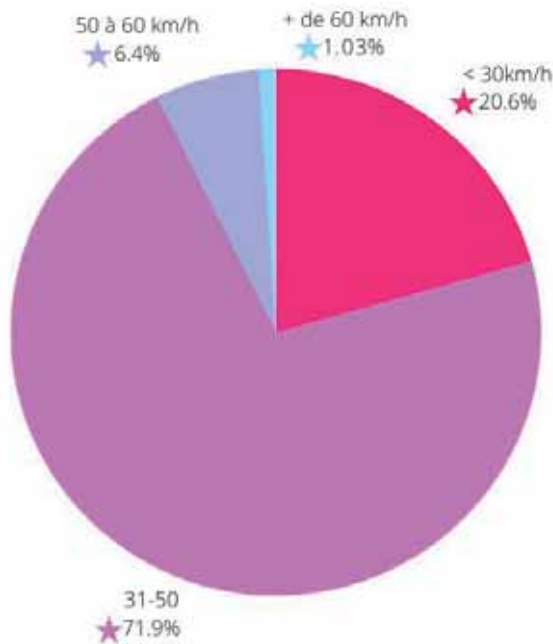
19 LARBOULETTE Raymond 3, Trelvezun

## o Radar pédagogique

**Le radar pédagogique est opérationnel depuis le 31 janvier.**

Il sera déplacé régulièrement pour couvrir l'ensemble du territoire communal. Il a déjà été installé pour commencer au Rébélo pour une période de 15 jours avant de venir rue de la Mairie à hauteur des écoles et enfin, rue d'Hennebont.

Outre l'affichage des vitesses avec un objectif préventif pour faire ralentir les conducteurs, ce radar pédagogique permet une approche précise des habitudes de circulation. Il produit effectivement des statistiques sur la fréquentation des routes où le radar est implanté et les vitesses pratiquées. Voici un exemple de ce qui a été observé rue de la mairie, dans le sens mairie => Rond-point de la Madeleine, pour un total de 52 494 véhicules.



i

**En fonction des données recueillies, la municipalité pourra décider d'adapter la réglementation ou de mettre en place de nouveaux aménagements, dans le but d'améliorer la sécurité routière.**

## o Comice agricole

**COMICE AGRICOLE CANTON DE PLUVIGNER**

# MERLEVENEZ

Terrain de Kermadio

## Samedi 1 Juillet 2023

PLUVIGNER - NOSTANG - CAMORS - BRANDÉRIION - LANDÉVANT - GAVRES  
SAINTE-HÉLÈNE - LANDAUL - PLOUHINEC - BREC'H - MERLEVENEZ

### 158<sup>e</sup> Journée Cantonale de l'Agriculture

**ENTRÉE GRATUITE**

**RESTAURATION BUVETTE**

- Défile de vieux tracteurs dans le bourg 11h
- Concours Cantonal et intercantonal du cheval breton
- Concours de bovins
- Exposition des enfants
- Marché des producteurs locaux
- Jeux breton avec les Celtes du morbihan
- Animation musicale à partir de 19h.
- **Banquet :**  
Dimanche à 11h30  
Salle beg-er-Lann à St-Hélène

**Crédit Mutuel de Bretagne**

**CA MORBIHAN**





## ○ Jardins communaux

**Comme l'avait annoncé la nouvelle équipe municipale le projet de création de jardins communaux a vu le jour.**

Sous l'impulsion de la commission des affaires sociales et intergénérationnelles, huit terrains ont été aménagés derrière le presbytère par les agents des services techniques. Les jardins prennent forme car sept ont déjà trouvé preneur et les plantations ont rapidement démarré.

La municipalité souhaite que cet espace soit un lieu convivial et proposera d'autres aménagements pour l'agrémenter, table de pique-nique etc.

Il reste donc une parcelle, si vous vous sentez une âme de jardinier n'hésitez pas à vous faire connaître ! D'autres espaces pourraient éventuellement être aménagés s'il y a des demandes supplémentaires.



Le règlement, signé par les jardiniers, stipule l'utilisation de méthodes naturelles pour les cultures. Une réserve d'eau de pluie a été mise en place et laissée à disposition des jardiniers.

Pour finaliser ce projet un pot d'inauguration aura lieu le vendredi 16 juin pour les utilisateurs de ces jardins.

## ○ Marché semi-nocturne à Merlevenez - 2<sup>ème</sup> saison

**La commune de Merlevenez organise, cet été, avec le soutien des élus, du comité des fêtes et de bénévoles, la deuxième saison de son marché semi-nocturne.**

**La manifestation se tiendra, comme l'an dernier, Place des Tilleuls, dans le centre bourg, tous les vendredis, de 18h00 à 22h30, du 14 juillet au 18 Août.**

Vous y trouverez, des artisans créateurs (bijoux, tissus..) et des producteurs locaux (épices, boissons...). Sur place, vous serez proposés restauration et buvette. Des groupes musicaux, différents chaque vendredi, viendront animer le marché.



A ce jour, 28 commerçants sont prévus chaque vendredi et des animations pour les enfants sont mises en place.

Cet événement sera, une nouvelle fois, l'occasion pour les habitants ou résidents de se retrouver pour un moment de festivité, et pour les estivants de découvrir notre belle commune.

Les visiteurs et commerçants de la saison 2022 étaient très satisfaits et nous avons, ensemble, vécu de très bons moments.

Pour cette année, si la formule reste identique, les groupes seront différents et de nouveaux commerçants seront présents.

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir notre marché Merleve'Noz.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter [sylvianekezerho.merlevenez@orange.fr](mailto:sylvianekezerho.merlevenez@orange.fr).

## LES COUPS DE COEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

*Nos bibliothécaires partagent avec vous leurs coups de coeur du moment !*



*L'archipel des oubliés*  
Nicolas Beuglet

Les inspectrices Grace Campbell et Sarah Geringën le savent. Malgré leurs caractères opposés, elles doivent unir leurs forces pour neutraliser l'"homme sans visage", l'architecte du plan diabolique qui mènera l'humanité à sa perte.

Dans une course qui les entraîne du loch Ness à la Norvège, Grace et Sarah vont devoir repousser les frontières de la peur pour rejoindre l'énigmatique archipel des Oubliés – l'ultime rempart au chaos du monde.

♥ **Commentaire d'un de nos lecteurs :** Ce thriller est un roman noir classique avec son histoire et des situations toujours un peu exagérées, mais ce livre nous fait réfléchir. Sans être paranoïaque ou adepte d'une théorie du complot, certaines pages posent des questions : avenir de l'humanité avec les inventions récentes : intelligence artificielle, introduction dans nos vies du gaffa, 4G, intentions d'Elon Musk d'implanter des puces dans le cerveau des hommes pour contrôler un ordinateur, achat sur internet.



*Le bureau d'éclaircissement des destins*  
Gaëlle Nohan

Au cœur de l'Allemagne, l'international tracing service est le plus grand centre de documentation sur les persécutions nazies.

La jeune Irène y trouve un emploi d'investigations. Le bureau d'éclaircissement des destins ; c'est le fil qui unit ces trajectoires individuelles à la mémoire collective en Europe.

Une fresque brillamment composée d'une grande intensité émotionnelle.

### *Si je dois te trahir - Ruta Sepetys*

**Roumanie 1989. Les régimes communistes s'effondrent à travers l'Europe. Christian Floreau 17 ans, rêve de devenir écrivain, mais les roumains ne sont pas libres de rêver.**

Ils sont liés par des règles et par la force. Christian Floreau va tout risquer pour démasquer la vérité derrière le régime, donner la parole à ses compatriotes roumains et exposer au monde ce qui se passe dans son pays. Mais quel est le prix de la liberté ?





## *Ceci n'est pas un fait divers - Philippe Besson*



**Ils sont frère et sœur. Quand l'histoire commence, ils ont dix-neuf et treize ans. Cette histoire tient en quelques mots, ceux que la cadette, témoin malgré elle, prononce en tremblant : " Papa vient de tuer maman. "**

Passé la sidération, ces enfants brisés vont devoir se débrouiller avec le chagrin, la colère, la culpabilité. Et remonter le cours du temps pour tenter de comprendre la redoutable mécanique qui a conduit à cet acte.

Philippe Besson s'empare d'un sujet de société qui ne cesse d'assombrir l'actualité : le féminicide. En romancier sensible, il y apporte un éclairage singulier adoptant le point de vue des enfants des mères tuées par leur conjoint, dont on ne parle que très rarement. Avec pudeur et sobriété, ce roman inspiré de faits réels, raconte la difficulté de vivre l'après pour ces victimes invisibles.

## o Conseil municipal des enfants



### *Un calendrier bien rempli pour le conseil municipal des enfants !*

**Le mercredi 22 mars, les élus du Conseil Municipal des Enfants accompagnés de deux élues (Sandrine Le Moing et Sandrine Le Fur) et de Fabrice Kervadec (Responsable animation), ont visité la base militaire de Lann Bihoué installée à Ploemeur.**

Pour visiter les différents lieux, un car militaire a été affrété.

#### ● Contenu de la visite :

La visite a commencé par la présentation de l'avion Atlantique 2 appelé ATL2 : explications de ses fonctions (surveillance des côtes maritimes contre les sous-marins étrangers, sauvetage en mer, attaques éventuelles...). Avion créé en 1990 et arrivé sur la base en 1991, il peut voler entre 13 et 14h à 400 km/h.

Les jeunes élus ont pu visiter l'intérieur de cet avion et découvrir les postes de commande, de pilotage et de surveillance directe. Il est équipé de torpilles et de bouées de sauvetage.

Les jeunes élus et leurs accompagnateurs se sont ensuite rendus dans la salle des traditions et ont pu y découvrir des maquettes d'avions, plus de vingt tenues militaires, ainsi que le fonctionnement d'un moteur et des photos. Lors des trajets en car, ce fut la découverte d'avions de chasse et de pistes de décollage/atterrissage.

Le mercredi 29 mars, les jeunes élus se sont retrouvés pour mettre en commun leurs souvenirs pour aider à la rédaction de cet article.



## Des jeunes élus engagés

**Le petit crachin breton n'a pas empêché nos jeunes élus de participer pleinement à la cérémonie de commémoration de la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe.**

Hisser le drapeau, devenir un porte-coussin pour honorer un récipiendaire, Monsieur Paul Le Delliou né le 08 janvier 1933 à Clohart Carnoet.

M. Le Delliou a été décoré de la médaille de la défense nationale échelon bronze avec agrafe « essais nucléaires ».

Par leur présence, les enfants ont donné une couleur particulière à ce moment solennel. En ce 8 mai 2023, les jeunes élus du CME de Merlevenez, ont rendu hommage en lisant à tour de rôle, un texte de Robert Desnos : « Ce cœur qui haïssait la guerre... ».

Ce cœur qui haïssait la guerre voilà qu'il bat pour le combat et la bataille !  
Ce cœur qui ne battait qu'au rythme des marées, à celui des saisons, à celui des heures du jour et de la nuit,  
Voilà qu'il se gonfle et qu'il envoie dans les veines un sang brûlant de salpêtre et de haine.  
Et qu'il mène un tel bruit dans la cervelle que les oreilles en sifflent,  
Et qu'il n'est pas possible que ce bruit ne se répande pas dans la ville et la campagne,  
Comme le son d'une cloche appelant à l'émeute et au combat.  
Écoutez, je l'entends qui me revient renvoyé par les échos.  
Mais non, c'est le bruit d'autres cœurs, de millions d'autres cœurs battant comme le mien à travers la France.  
Ils battent au même rythme pour la même besogne tous ces cœurs,  
Leur bruit est celui de la mer à l'assaut des falaises  
Et tout ce sang porte dans des millions de cervelles un même mot d'ordre :  
Révolte contre Hitler et mort à ses partisans !  
Pourtant ce cœur haïssait la guerre et battait au rythme des saisons,  
Mais un seul mot : Liberté a suffi à réveiller les vieilles colères  
Et des millions de Français se préparent dans l'ombre à la besogne que l'aube proche leur imposera.  
Car ces cœurs qui haïssaient la guerre battaient pour la liberté au rythme même des saisons et des marées,  
du jour et de la nuit.

Robert Desnos, 1943 (paru dans *L'Honneur des poètes*)

## La prévention : une idée importante pour tous les élus du CME

**Lors des propositions de projets, les jeunes élus du CME étaient très attentifs et intéressés par tout ce qui touchait à la prévention.**

Après s'être interrogés sur le bon usage d'internet grâce à l'intervention d'un gendarme de la Maison de la protection des familles du Morbihan, les élus se sont engagés sur un

projet évoquant les bonnes attitudes à avoir aux abords des écoles. C'est en cours d'élaboration (mimes, photographies...). Les enfants avaient également proposé qu'une formation aux premiers secours soit dispensée dans les écoles.

Sous l'impulsion de l'ensemble de la commission des affaires sociales et de l'intergénérationnel c'est chose faite ! Grâce à Sandrine Le Moing, une formation sera dispensée en CM1 et CM2 dans les écoles de Merlevenez, dans le courant du mois de juin !



## Appel aux bénévoles



L'outil en main du Blavet à la Ria



**Vous êtes professionnel, retraité ou passionné du travail manuel ?**



**Vous voulez partager et transmettre votre savoir-faire ?**

### Rejoignez-nous !



**Les mercredis après midi en période scolaire, initiez des enfants de 9 à 14 ans.**




Contactez nous avant le 30 juin, nous démarrons en septembre !  
06 35 52 81 37 / 06 75 09 01 26  
loem56.dublavetalaria@gmail.com

En partenariat avec BBO Communauté



**D'ICI FIN JUIN, UNE CARTE D'ACCÈS SERA OBLIGATOIRE POUR POUVOIR ACCÉDER À LA DÉCHÈTERIE DE MERLEVENEZ !**



**VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE ?  
DEMANDEZ-LA À L'ACCUEIL DE  
BBO COMMUNAUTÉ !**

**i**

Dès l'ouverture de la plateforme déchets verts de Merlevenez, il sera demandé de présenter une carte d'accès à la déchèterie. Cette carte est la même que celle des déchets verts.



**DU 15 MARS  
AU 15 AOÛT**

**LES OISEAUX FONT LEUR NID :  
NE TAILLEZ PAS LES HAIES,  
N'ÉLAGUEZ PAS LES ARBRES !**



Plus d'informations, vous pouvez contacter  
BBO Communauté au 02 97 45 42 99

# Communiqués divers

## La Check List anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !  
Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les eaux stagnantes** où il pond ses œufs et prolifère...

[www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)

### Rangez

**à l'abri**

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisnes, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

**au moins après chaque pluie**

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Cache-pots
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

### Nettoyez

**pour faciliter l'écoulement des eaux**

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

### Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage


### Couvrez


**avec un voile ou une moustiquaire**

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquille par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

**COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres ! et passez le message à votre voisin !**

**Signaler la présence d'un moustique tigre**






## # LAISSE PAS COULER

VOS BONS GESTES POUR ÉCONOMISER DE L'EAU

service public d'eau potable

**POURQUOI ÉCONOMISER L'EAU ?**  
L'eau est indispensable à notre vie quotidienne. Pourtant, on a souvent tendance à oublier qu'elle n'est pas une ressource inépuisable ! Il existe de nombreuses solutions simples pour faire des économies d'eau sans forcément renoncer à votre confort. Economiser l'eau, c'est aussi réduire votre facture.  
#laissepascouler est un appel à la vigilance de chacun pour préserver notre ressource. c'est également un rappel des petits gestes quotidiens pour faire des économies (estimations pour une famille de 4 personnes)

<b>RÉDUCTION 7 000L</b> SUR VOTRE FACTURE D'EAU	<b>CHASSE D'EAU À DOUBLE COMMANDE</b>	<b>RÉDUCTION 3 000L</b> SUR VOTRE FACTURE D'EAU	<b>RÉCUPÉRATION EAU DE PLUIE POUR LE JARDIN</b>
<b>RÉDUCTION 3 000L</b> SUR VOTRE FACTURE D'EAU	<b>J'AI UN MITIGEUR OU UN MOUSSEUR</b>	<b>RÉDUCTION 10 000L</b> SUR VOTRE FACTURE D'EAU	<b>DOUCHE PLUTÔT QUE BAIN</b>
<b>RÉDUCTION 12 000L</b> SUR VOTRE FACTURE D'EAU	<b>ÉLECTRO-MÉNAGER ÉCONOME</b>	<b>RÉDUCTION 35 000L</b> SUR VOTRE FACTURE D'EAU	<b>JE SURVEILLE LES FUITES</b>
<b>RÉDUCTION 4 000L</b> SUR VOTRE FACTURE D'EAU	<b>LAVE-VAISSELLE LAVE-LINGE PLEINE CHARGE</b>	<b>RÉDUCTION 35 000L</b> SUR VOTRE FACTURE D'EAU	<b>JE NE LAISSE PAS COULER L'EAU QUAND JE ME LAVE LES DENTS, LES MAINS</b>
<b>RÉDUCTION 20 000L</b> SUR VOTRE FACTURE D'EAU	<b>JE POSE UN RÉDUCTEUR PRESSION D'EAU</b>	<b>RÉDUCTION 12 000L</b> SUR VOTRE FACTURE D'EAU	<b>DOUCHETTE OU RÉGULATEUR DE DÉBITS SOUS LA DOUCHE</b>

\* Cette eau non consommée peut vous permettre d'économiser sur votre facture, en fonction des tarifs d'eau potable et d'assainissement en vigueur sur votre commune.  
EAU DU MORBIHAN • 27 rue de Luscanen • CS 72011 • 56 001 Vannes cedex • 02 97 47 91 39 • [www.eaudumorbihan.fr](http://www.eaudumorbihan.fr)

[www.laissepascouler.fr](http://www.laissepascouler.fr)

Région BRETAGNE

## Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur [breizhgo.bzh](http://breizhgo.bzh)  
à compter de la fin mai 2023

**Simple & rapide**

Accessible 7 jours / 7 24 h / 24



[breizhgo.bzh](http://breizhgo.bzh)

## INSCRIPTION EN LIGNE AU TRANSPORT SCOLAIRE

# BREIZHGO

Simple & rapide

### Pourquoi s'inscrire en ligne ?

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site [breizhgo.bzh](http://breizhgo.bzh) à compter de la fin mai. Au-delà du **17 juillet 2023**, une majoration de 30 euros pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

### L'inscription en ligne, c'est :

- un espace unique pour l'inscription de vos enfants
- accessible 7 jours / 7 et 24h / 24
- simple et rapide

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont préremplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à les valider.

### Comment réaliser votre inscription en ligne ?

1. Rendez-vous sur [breizhgo.bzh](http://breizhgo.bzh), rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « Inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse email. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante : « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2022-2023 ? ».
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

### RENSEIGNEMENTS

Site internet : [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh)

**02 99 300 300** 21x d'un appel local

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h  
Contactez-nous via le formulaire en ligne :  
[www.breizhgo.bzh/nous-contacter](http://www.breizhgo.bzh/nous-contacter)



## o Prime à la conversion

En 2023, dans une démarche de préservation énergétique, l'Etat français a revu le montant de sa prime à la conversion. En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique et que vous remplissez les conditions, bénéficier d'une aide financière :

Les critères d'éligibilité ont été rehaussés, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).

Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 €, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Toutes les aides en fonction du vélo acheté sont disponibles sur cette page. Pour obtenir cette aide, vous devez déposer votre demande sur le site :

<https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>

**i** Dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.



## Vie économique

**Je m'appelle Sylvie Rolland, je tourne des crêpes depuis 17ans. J'ai créé ma micro entreprise en mars 2023.**

Les menus ne sont pas figés, et certains ingrédients peuvent être remplacés à votre convenance.

- **Trois menus disponibles :**  
13,80€  
16.80€  
19.50€  
Des formules à volonté.

- [Sylcrepes@gmail.com](mailto:Sylcrepes@gmail.com)
- Facebook : Sylcrêpes



## ÉCOLE NOTRE DAME DE JOIE



### o Toute l'école : Repas solidaire

**Vendredi 31 mars, en ce temps de Carême, les élèves de l'école ne sont pas allés manger à la cantine et sont restés à l'école partager un repas solidaire.**

Des parents bénévoles sont venus préparer des sandwiches au beurre ou au fromage, et en dessert il y avait une pomme. Cette opération a permis de récolter des dons au profit de l'association Loisirs Pluriel, qui agit pour l'accueil et l'intégration des enfants et adultes porteur de handicap.



### o Toute l'école : Le carnaval

**Le 17 mars dernier, toute l'école s'est déguisée pour fêter le carnaval.**

Pour montrer leurs beaux costumes, les élèves ont défilé dans une partie de la ville avec de la musique et ont même traversé la maison de retraite MARPA Le verger. Les résidents étaient eux aussi déguisés.

Après ce défilé, les parents ainsi que les élèves ont pu prendre une crêpe en guise de gouter dans la cour de l'école.





# Vie des écoles



## o Classe de PS – MS : Du linge à laver ? Direction le lavoir...

**Les enfants de PS-MS se sont intéressés à une partie du patrimoine de la commune.**

(Thème d'année). Ils sont allés visiter la fontaine Maria. Ils ont découvert le lavoir et les lessives d'autrefois avec les lavandières. Difficile pour ces petits, habitués aux machines à laver, de s'imaginer venir laver leur linge au lavoir. Difficile de croire qu'autrefois, les gens gardaient leurs vêtements plusieurs jours et ne se lavaient pas aussi souvent que nous car il n'y avait pas d'eau dans les maisons, pas d'électricité non plus...

Au retour, ils se sont arrêtés autour d'un puits pour bien

comprendre qu'il fallait venir chercher l'eau au puits pour le transporter jusqu'à la maison, pour le repas, la toilette...

A Merlevenez, il y a un petit lavoir pour laver le linge avec la lessive puis un autre plus grand pour le rincer. L'eau ruisselle de la fontaine pour alimenter ces bassins.

Les lavandières portaient le linge dans des brouettes ou des paniers jusqu'au lavoir.

Elles battaient le linge, agenouillées dans leur carrosse, caisse en bois qui permettait aux lavandières de se tenir à genoux devant le lavoir et de laver sans se mouiller.

Un moment de vie que les enfants ont pu imaginer quelques instants.

## o Classe Montessori : une activité qui nourrit...

**Le matin quand la journée démarre on ne sait pas exactement qui fera quoi, et quand. Les enfants selon leurs compétences et leurs centres d'intérêts, choisissent leurs activités.**

Une activité qui a tous les jours du succès est la préparation des fruits et légumes.

Les familles tour à tour fournissent les provisions pour la semaine. Un enfant prend une pomme, une poire, une banane ou une carotte qu'il va peler ou éplucher, couper et partager avec ses camarades. C'est l'occasion d'une petite pause conviviale bien appréciée !



Les inscriptions pour les enfants âgés de 3 ans en 2023 sont ouvertes.  
**Renseignements au 02.97.65.75.38.**



## o Classes GS – CP – CE1 : Artistes en herbe

**Début avril , les élèves des classes de GS, CP et CE1 ont passé deux jours à Saint Pierre Quiberon.**

Deux plasticiennes du centre d'art pour tous leur ont proposé différents projets leur permettant de découvrir de nouvelles techniques et médiums ; mines de plomb, plume, encre de chine, argile, plâtre, perspectives.

Deux œuvres ont vu le jour sur le thème du patrimoine.

- La classe de CP a créé un puzzle collectif en réalisant des empreintes des trésors du bord de mer dans du plâtre.
- Les GS/CE1 ont réalisé des sculptures en assemblant des éléments glanés sur le terrain du centre d'hébergement « Temps Jeunes ».

**Les œuvres seront présentées aux parents et visiteurs lors de l'exposition du 29 juin au 4 juillet à l'école.**



## o Classe CE2 : Visite à la MARPA

**Jeudi 2 février, les élèves de CE2 ont rendu visite aux « papis et mamies » de la maison de retraite.**

Dans la joie et la bonne humeur, ils ont chanté et récité leurs poésies face à un public bien attentif. Une carte personnalisée a été préparée par chaque enfant et remise aux résidents en souvenir de cette visite. Un bon moment de partage et de rencontres intergénérationnelles pour bien démarrer la nouvelle année !



## o Classe CM1 : Initiation au Handball

**En mars et avril 2023, deux encadrants du club Riantec Handball sont venus à l'école pour initier les élèves de CM1 au handball.**

Au programme: déplacements, passes avec les mains en position "papillon", dribble. Les élèves ont appris à se déplacer, se démarquer, défendre...

Le handball est un sport d'équipe qui permet de développer l'esprit d'équipe, la coopération, et le dépassement de soi. Il permet de renforcer la cohésion au sein d'un groupe classe. Une expérience qui a permis aux élèves de s'amuser, se dépenser et leur a donné très envie de continuer à découvrir ce sport olympique. Merci à Fred et Eliott.





## o Classe CM2 : Théâtre

Dans le cadre des APC (activités pédagogiques complémentaires), nous proposons aux CM2 de s'investir sur différentes pièces de théâtre.

Pour ce faire, les élèves ont été répartis en trois groupes de travail : 2 groupes les lundis soir et 1 groupe les mardis soir.

Ils ont appris à exprimer des émotions, des sentiments, à prendre confiance en eux et à travailler leur expression orale.

Une restitution a été proposée aux parents qui le souhaitaient.



## APEL ÉCOLE NOTRE DAME DE JOIE

### • Carnaval de Merlevenez

Le samedi 18 mars, nous avons organisé avec le partenariat du comité des fêtes et de l'école publique, le carnaval dans la rue de la mairie de Merlevenez.

Près de 160 enfants ont répondu présent. Déambulation, arrêt à la MARPA, lâcher de ballons et boum ont eu lieu.

Cet évènement a été un succès (cela s'est vu sur le visage des enfants) qui, nous espérons, pourra se pérenniser pour les prochaines années.

#### Prochaines dates à retenir :

- **Le week-end du 09 au 11 juin, collecte de papier.**  
Un container est d'ores et déjà disposé devant l'école Notre Dame de Joie. Tous les papiers sont acceptés (pub, enveloppes, journaux...) sauf papier plastifié.
- **Et la traditionnelle Kermesse le dimanche 25 juin,** messe le matin, repas et spectacle des enfants l'après-midi.





## ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE « LES MÉSANGES BLEUES »



### o Pour fêter le carnaval...

... les enfants sont arrivés déguisés le vendredi 3 mars.

Une belle journée sous le signe de la fête : avec un défilé en fanfare un bal et une dégustation de crêpes réalisées par Yvonne !

### o À la découverte du monde !

Dans chaque classe les enfants s'occupent d'une escargotière !

Ils observent les escargots, les nourrissent et après avoir eu plusieurs naissains, ils ont eu la grande joie d'avoir des naissances. Plein de bébés escargots...





## o Classe à l'extérieur : ferme pédagogique !

Les enfants de la MS et GS après avoir travaillé sur le monde des grenouilles en classe, se sont rendus à la ferme pédagogique de St Niau à Lanester, où ils sont allés à la recherche des petites bêtes de la mare. La classe des TPS/PS y est également allée pour découvrir et nourrir les animaux de la ferme.

## o Projet lecture et théâtre :

Quatre élèves de Ker Anna sont venues aménager un espace lecture plaisir et différents ateliers ont été proposés aux enfants (fabrication de masques, lecture...)

Pour clore les séances, les 4 élèves ont présenté un spectacle de marionnettes sur le conte des 3 petits cochons.



## o La fête du court métrage :

les enfants étaient inscrits à cette projection et ont visionné le vendredi 17 mars quelques courts métrages.

Deux thèmes ont été traités « Jouons ensemble » et « Promenons-nous dans les bois ».



## o Ouverture culturelle :

Le 24 mars pour les MS/GS et le 4 avril pour les TPS/PS, découverte de l'exposition de Mr QQ intitulée « Le goût de l'Ecorce » à l'artothèque d'Hennebont.

En se transformant en lutins puis en écureuils, les enfants sont rentrés dans les tableaux qui représentaient des forêts durant différentes saisons.

## o Sonam, l'école de musique :

Les enfants ont la joie de participer à 10 ateliers de musique menés par Sébastien Goscei Dumiste, ateliers structurés d'écoute, financés par la Municipalité.

En collaboration avec l'équipe enseignante, Sébastien travaille sur le thème du loup et des animaux de la ferme. Présentation d'un petit spectacle au moment de la kermesse.



Différents projets à venir pour les enfants de la maternelle : (projets entièrement gratuits pour les familles)

- **Atelier gourmand** le 2 juin avec la confection de pizzas en collaboration avec M. Monpas
- **Artothèque** pour découvrir l'exposition « Firestone Peak » de Nicolas Desverronnières le 8 et 16 juin
- **Ecole à l'extérieur** avec des ateliers au Verger citoyen le jeudi 22 juin
- **Journée entière à la Balade du Père Nicolas** à Pluméliau le 27 juin
- **Kermesse** le samedi 24 juin

## Informations pratiques :

Les INSCRIPTIONS SONT OUVERTES pour la rentrée 2023, pour tous les enfants à partir de 2 ans.

N'hésitez pas à contacter la directrice de la maternelle, Mme LESAINTE Lydie pour tout renseignement et pour une visite personnalisée de l'école.

Tél : 02 97 65 76 02

Mèl : [ec.0561436g@ac-rennes.fr](mailto:ec.0561436g@ac-rennes.fr)



## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE « LES MÉSANGES BLEUES »

### o Carnaval

Le temps d'un après-midi, les couloirs et la cour de l'école se sont animés : élèves et enseignants se sont déguisés pour fêter carnaval vendredi 3 mars.

Pirates, princesses, super-héros, fées...ont envahi l'école. L'après-midi s'est terminé dans la joie avec un goûter.



### o Cinéma

Le dispositif « Ecole et Cinéma » se poursuit au cinéma « Le Vulcain » à Inzinzac-Lochrist.

Le 2<sup>ème</sup> trimestre a été consacré aux films d'animation. Ainsi les élèves de cycle 2 ont visionné « Le garçon et le monde » et les élèves de cycle 3 « L'île de Black Mor ».

Enfin au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre, nos cinéphiles en herbe ont pu apprécier de vieux films en noir et blanc : « Le petit fugitif » pour les élèves de cycle 2 et « Les aventures de Robin des Bois » en V.O. pour les élèves de CM.



### o Théâtre

C'est au tour des CM de se rendre au théâtre...

Dans le cadre de leur parcours artistique et culturel, les élèves de CM1 et CM2 ont assisté à un spectacle mêlant arts du cirque et théâtre lors d'une représentation acrobatique intitulée « Et la mer s'est mise à brûler » au théâtre du Blavet à Inzinzac-Lochrist le vendredi 3 février. Il se sont également rendus au Grand Théâtre de Lorient pour assister au spectacle de magie nouvelle « Le bruit des Loups ».

### o Kayak

Les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus à la base nautique de Ste Hélène, pointe de la Vieille Chapelle, pour découvrir les joies du kayak.

Au cours de 6 séances, ils ont appris à se déplacer (avancer, reculer, se regrouper...) tout en respectant les règles de sécurité. Avec Gwendal, Pablo et Yann, ils ont découvert la faune et la flore de la Ria d'Etel ainsi que les activités humaines qui y sont développées. La bonne humeur était au rendez-vous (mais pas toujours le soleil !) pour cette activité très appréciée des élèves.





# Vie des écoles

## o Balle au pied

**Au cours des mois de mai et juin, les élèves du CE1 au CM2 ont débuté un cycle de 5 séances de balle au pied avec Corinne du District du Morbihan.**

Il s'agissait de développer des apprentissages moteurs et cognitifs spécifiques à l'activité football et de développer des valeurs telles que le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité, ainsi que les valeurs olympiques (excellence, amitié, respect).



## o Musique à l'école

**Depuis le mois d'avril, Sébastien de l'école de musique Sonam', vient à l'école tous les mardis pour nous faire voyager sur le thème des musiques du monde :**

Amérique du sud avec la batucada brésilienne, Polynésie, Amérique du Nord avec la découverte du jazz et du blues, Afrique et Europe... C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les élèves retrouvent Sébastien pour chanter, écouter et découvrir les instruments de musique. Ce projet porté par la municipalité et l'équipe enseignante se concrétisera par la présentation d'un spectacle lors de la kermesse de l'école le samedi 24 juin

## o Inscriptions pour l'année scolaire 2023/2024 :

La Directrice, Mme LAURENT, se tient à la disposition des parents qui souhaitent visiter l'école et inscrire leurs enfants à l'école élémentaire publique pour la prochaine rentrée scolaire.

**Merci de prendre rendez-vous au 02.97.65.67.65.  
ou par mail : [ec.0560247p@ac-rennes.fr](mailto:ec.0560247p@ac-rennes.fr)**

N'oubliez pas de venir vous joindre à nous lors de la  
**kermesse qui aura lieu le samedi 24 juin.**

L'équipe enseignante

## AMICALE LAÏQUE DE MERLEVENEZ

### o Ecoles publiques Les Mésanges bleues

Depuis janvier 2023, le bureau de l'ALM , a pu organiser plusieurs opérations en faveur des écoles publiques les Mésanges bleues pour financer les activités et sorties pédagogiques des élèves de maternelle et d'élémentaire.

- Une opération **Pizzas à emporter** en mars 2023 en partenariat avec Pizza Fredo,
- Une opération **vente de plants et bulbes** en mars 2023,
- **Le carnaval** en collaboration avec l'APEL et le comité des fêtes de Merlevenez le 18 mars 2023
- Un **loto de Pâques** où chaque grille faisait remporter une poule en chocolat
- Une **collecte de papier et de métaux** en mai (parking Salle Fortuné LE CALVÉ)



Au programme pour la suite de l'année :

- **La kermesse prévue le samedi 24 juin 2023**

Nous remercions les familles et les bénévoles pour leur participation aux différentes actions, ainsi que toutes les personnes qui participent à nos événements au profit des écoles publiques.

**Merci pour votre engagement et votre soutien!**

Contact :

- **Courriel :** [amicalaiquemerlevenez@gmail.com](mailto:amicalaiquemerlevenez@gmail.com)
- **Téléphone :** 06.62.72.46.65 (Mme Nathalie Dumont, Présidente)







## o L'étoile Sportive De Merlevenez

**Notre saison s'est bien terminée avec la position de 5<sup>ème</sup> place pour notre équipe fanion et un milieu de tableau pour notre équipe B. Nos vétérans ont été jusqu'en 8<sup>ème</sup> de finale de la coupe.**

Pour finir la saison, nous aurons l'assemblée générale qui se déroulera le 4 juin. Nous commençons à préparer la prochaine saison, tous les bénévoles ou joueurs qui souhaitent venir nous aider sont les bienvenus.

**Contact : Mr Jégo Erwan 06 95 06 17 48**

Notre rougail saucisse a eu un franc succès avec 140 parts à emporter. **Nous tenons à remercier tous nos bénévoles car sans eux nous n'existerions pas.**

Mr JEGO ERWAN, *Président de l'ESM*



## o Judo

**Deux de nos Minimes qui sont champions du Morbihan par équipe à Ploërmel.**

Il s'agit de Baron Jules et Robert Lucas qui sont accompagnés de leur entraîneur Claude Cantiran.

## o Association Objectif Musical

**L'année scolaire et musicale se termine déjà. Nous sommes heureux d'avoir largement dépassé les objectifs que nous nous étions fixés à la rentrée.**

Les professeurs, les élèves musiciens ainsi que la chorale « De bouche à oreilles » de l'association objectif musical vont clôturer cette année musicale par un gala qui aura lieu dans la salle Beg er Lann à St Hélène le dimanche 18 juin prochain.

La chorale a donné 4 concerts cette année, tous couronnés de succès.

**Pour la prochaine rentrée, nous poursuivrons notre développement avec l'éveil musical, le piano, la guitare, et en nouveauté, nous proposerons des cours de trompette pour enfants et adultes.**



## o Comité des Fêtes

Le samedi 18 mars 2023, avec le concours des associations de parents d'élèves des 2 écoles était organisé un grand carnaval des enfants avec un concours de lâcher de ballons qui a réuni 160 enfants. Un goûter leur a été offert suivi d'une boum party.

### Résultat du lâcher de ballons, lots à retirer avant le 10 juin 2023 soir :

- 1<sup>ère</sup> **Le Corre Maëlys** ballon retrouvé à Clavette 17 220 soit 244,280 km à vol d'oiseau, 2 cartes cadeau de 20€.
- 2<sup>ème</sup> **Le Bloa Méliane** ballon retrouvé à La Bergerie Bouaye 44 830 soit 133.780 km, 1 carte cadeau de 20€.
- 3<sup>ème</sup> **Julé Clara** ballon retrouvé à La Batterie 44 750 soit 105.780 km, 1 carte cadeau de 20€.
- 4<sup>ème</sup> **Le Rouzic Ihana** ballon retrouvé à Paimboeuf 44 250 soit 103.710 km, 1 carte cadeau de 20€.
- 5<sup>ème</sup> **Le Sauce Hugo** ballon retrouvé à Pont Château 44 160 soit 92.320 km, 1 carte cadeau de 20€.
- 6<sup>ème</sup> **ex. Wilczynski Angèle** ballon retrouvé à La Turballe 44 420 soit 69.730 km, 1 carte cadeau de 20€.
- 6<sup>ème</sup> **ex. Suppi Bozec Léana** ballon retrouvé à La Turballe 44 420 soit 69.730 km, 1 carte cadeau de 20€.



- **Le dimanche 2 avril 2023**, une chasse aux œufs où près de 5000 chocolats ont été récoltés par 150 enfants, a été suivie d'un pot d'amitié servi aux enfants et les accompagnants dans une ambiance festive & chaleureuse.

**Nous remercions les associations de parents d'élèves des 2 écoles pour l'aide apportée.**

### Activités à venir :

- **Le 10 juin 2023 sur la Place de l'église, sous chapiteaux :** soirée Créole avec repas de 19h00 à 01h00 pré-réserve souhaitée.
- **Le vendredi 23 juin 2023 à partir de 19h00, pour la seconde fois :** Grande Fête de la Musique Place des Tilleuls, petite restauration sur place.
- **Du 14 juillet au 18 Août 2022**, participation en collaboration avec la municipalité aux marchés nocturnes tous les vendredis.
- **Les 9,10,11 septembre 2023**, Organisations des Fêtes Locales :
  - o **Le samedi :** course de caisses à savons, repas animé, suivi d'une soirée dansante.
  - o **Le dimanche :** Jeux divers à partir de 14 h00, lancers d'œufs, tir à la corde, mât de cocagne..., grand défilé humoristique...
  - o **Le lundi :** concours de boules Bretonnes en quadrettes.



## o Pétanque Loisirs

Fondée en 2005, l'association « Pétanque loisirs Merlevenez » compte aujourd'hui 76 adhérents dont 20 % de femmes. La convivialité avant tout, c'est le maître mot des adhérents.

On joue pour s'amuser, même pour les petits tournois internes organisés tous les ans, à ce qu'on appelle « la mêlée ». On change de partenaires et d'adversaires à chaque partie sans oublier le pique-nique.

Son président, René Conan et les membres du bureau offrent aux adeptes une activité de loisir tous les jeudis de 14h00 à 18h00 au stade de la Madeleine.

Toutes celles et ceux qui veulent nous rejoindre sont les bienvenus.

- Depuis 2008, nous avons créé une section de jeux de cartes, tarot et belote, tous les mardis après-midi, dans une salle mise à disposition par la mairie.



**Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition des locaux.**

Bonne continuation à tous les adhérents

Contact : Conan René  
Tél : 02 97 65 67 85  
Site internet : plm5670.fr

## o L'Union Nationale Des Combattants

**Le nouveau bureau a invité dimanche 12 février la Présidente de l'UNC du Morbihan Madame LETURGIE, M.C. Celle-ci lors de sa prise de parole, a mis en avant les priorités d'aides et de secours apportés aux adhérents.**

Elle souligne que beaucoup d'aides ne sont pas demandées par honte ou par gêne et demande au Président d'œuvrer en ce sens. Beaucoup de questions ont été posées et seront étudiées soit à la direction de Vannes ou celle de Paris.

Messieurs JUSTOM Philippe et LE BLIMEAU Didier se sont portés volontaires et sont nommés vérificateurs aux comptes.

Le Président, Philippe MECHARD, a remercié Monsieur CERTA pour ses années de secrétaire et a également salué

Monsieur ROBELET Eugène pour son engagement pendant plus de 52 ans au poste de trésorier.

Pour 2023, notre effectif est de 47 adhérents. En 2022, 4 membres nous ont quittés et nous sommes heureux d'avoir la jeune Yuna GUYONVARHO de 16 ans qui accompagne les huit nouveaux membres qui rejoignent les rangs cette année. Nous ne désespérons pas de pouvoir faire augmenter notre effectif chaque année. Les OPEX retraités ou actifs, de toutes armes, les volontaires sympathisants femmes et hommes sont tous les bienvenus.

**L'assemblée s'est clôturée par les remerciements chaleureux à Madame LETURGIE, à Monsieur le Maire qui est également adhérent et à toute l'assemblée qui s'est réunie autour d'un pot traditionnel de l'amitié.**



## o Les mémoires d'Eugénie

Mlle Eugénie, institutrice fraîchement nommée à Merlevenez, va relater son arrivée à l'école municipale et sa vie à Merlevenez. Une de ses anciennes élèves s'en souvient encore : Melle Eugénie venait de Quimper où elle avait une soeur, elle a quitté Merlevenez (au bout de 50 ans !) pour retourner à Quimper s'en occuper. Les institutrices privées n'étaient pas payées à l'époque. Elle avait sa chambre au couvent et prenait ses repas avec les religieuses.

Extrait du bulletin paroissial de janvier 1968

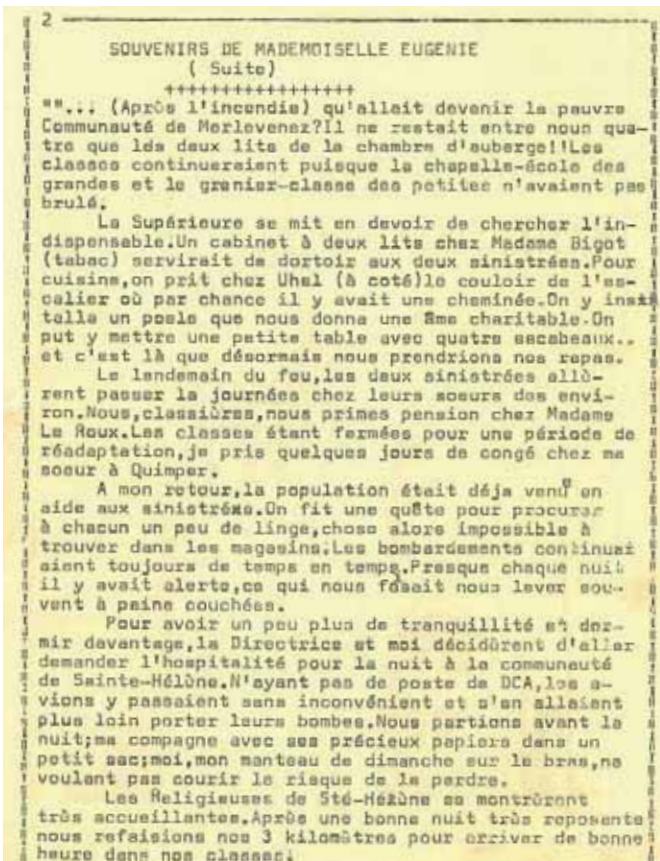
### SOUVENIRS DE MA VIE (Suite).

(Par Mlle Eugénie)

i

#### Vous avez été l'élève de Mlle Eugénie ?

Faites-vous connaître avant le 14 juillet à la mairie, nous organiserons ensuite des rencontres pour évoquer vos souvenirs et recueillir des témoignages sur cette institutrice si attachée à Merlevenez.



... (Après l'incendie) qu'allait devenir la pauvre Communauté de Merlevenez ? Il ne restait entre nous quatre que les deux lits de la chambre d'auberge ! Les classes continueraient puisque la chapelle-école des grandes et le grenier-classe des petites n'avaient pas brûlé.

La Supérieure se mit en devoir de chercher l'indispensable. Un cabinet à deux lits chez Madame Bigot (tabac) servirait de dortoir aux deux sinistrées. Pour cuisine, on prit chez Uhel (à côté) le couloir de l'escalier où par chance il y avait une cheminée. On y installa un poêle que nous donna une âme charitable. On put y mettre une petite table avec quatre escabeaux et c'est là que désormais nous prendrions nos repas.

Le lendemain du feu, les deux sinistrées allèrent passer la journée chez leurs sœurs des environs. Nous, classières, nous primes pension chez Madame Le Roux. Les classes étant fermées pour une période de réadaptation, je pris quelques jours de congé chez ma sœur à Quimper.

A mon retour, la population était déjà venue en aide aux sinistrés. On fit une quête pour procurer à chacun un peu de linge, chose alors impossible à trouver dans les magasins. Les bombardements continuaient toujours de temps en temps. Presque chaque nuit il y avait alerte, ce qui nous faisait nous lever souvent à peine couchées.

Pour avoir un peu plus de tranquillité et dormir davantage, la directrice et moi décidèrent d'aller demander l'hospitalité pour la nuit à la communauté de Sainte-Hélène. N'ayant pas de poste de DCA, les avions y passaient sans inconvénient et s'en allaient plus loin porter leurs bombes. Nous partions avant la nuit, ma compagne avec ses précieux papiers dans un petit sac; moi, mon manteau de dimanche sur le bras, ne voulant pas courir le risque de le perdre.

Les Religieuses de Ste Hélène se montrèrent très accueillantes. Après une bonne nuit très reposante nous refaisions nos 3 kilomètres pour arriver de bonne heure dans nos classes.

La directrice se lassa la première, elle ne vint plus que de temps en temps. Je continuai seule à faire ce trajet. Un soir où nous y allâmes toutes les deux, les canons de Merlevenez se mirent à tonner. Les avions se mirent à ronronner au-dessus de nous, et ce soir-là Ste Hélène, à son tour, fut bombardé. Les explosions se succédaient sans relâche pendant un temps assez long.

Blotties près de la porte, une petite lanterne sourde nous éclairant, nous ne cessâmes de prier à tue-tête pour dominer le bruit des explosions et cela pendant une heure ou deux : « Bonne Mère Hyacinthe, criaient ses filles, du haut du ciel protégez votre Communauté de Sainte Hélène ! » Et puis les invocations à tous les Saints du Paradis ! Pour en revenir encore à la bonne Mère Hyacinthe morte quelques années plus tôt dans un âge très avancé et aveugle depuis bien des années. C'était une sainte Religieuse... Il semblait qu'en criant de la sorte on n'entendrait plus le bruit des avions !

Tout à coup un choc épouvantable ! La maison en trembla et les vitres sautèrent. Encore une fois nous crûmes notre dernière heure venue. C'était une bombe lâchée dans une lande tout près du bourg. Puis ce fut la fin de l'alerte. « Et maintenant, dit la Supérieure; nous allons prendre quelque chose de chaud pour nous défatiguer la gorge ! ». On l'avait bien mérité. Mais à partir de ce soir-là, nous ne retournâmes plus à Sainte Hélène, la sécurité n'y étant guère meilleure.

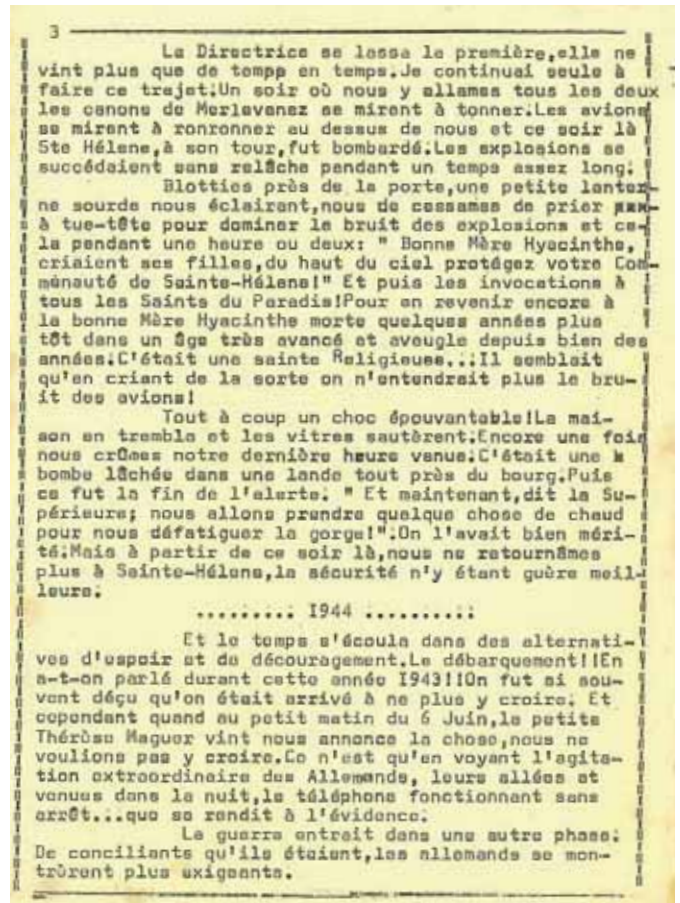
### 1944

Et le temps s'écoula dans des alternatives d'espoir et de découragement. Le débarquement !! En a-t-on parlé durant cette année 1943 !! On fut si souvent déçu qu'on était arrivé à ne plus y croire. Et cependant quand au petit matin du 6 juin, la petite Thérèse Maguer vint nous annoncer la chose, nous ne voulions pas y croire. Ce n'est qu'en voyant l'agitation extraordinaire des Allemands, leurs allées et venues dans la nuit, le téléphone fonctionnant sans arrêt... que se rendit à l'évidence.

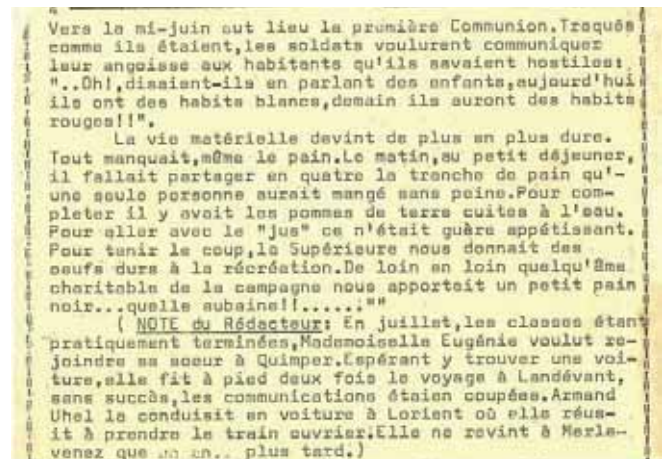
La guerre entrait dans une autre phase. De conciliants qu'ils étaient, les Allemands se montrèrent plus exigeants.

Vers la mi-juin eut lieu la première communion. Traqués comme ils étaient, les soldats voulurent communiquer leur angoisse aux habitants qu'ils savaient hostiles : « ...Oh !, disaient-ils en parlant des enfants, aujourd'hui ils ont des habits blancs, demain ils auront des habits rouges !! ».

La vie matérielle devint de plus en plus dure. Tout manquait, même le pain. Le matin, au petit déjeuner, il fallait partager en quatre la tranche de pain qu'une seule personne aurait mangé sans peine. Pour compléter il y avait les pommes de terre cuites à l'eau. Pour aller avec le «jus» ce n'était guère appétissant. Pour tenir le coup, la Supérieure nous donnait des œufs durs à la récréation. De loin en loin quelqu'âme charitable de la campagne nous apportait un petit pain noir... quelle aubaine !! ..... »



(NOTE du rédacteur : En juillet les classes étant pratiquement terminées, Mademoiselle Eugénie voulut rejoindre sa sœur à Quimper. Espérant y trouver une voiture, elle fit à pied deux fois le voyage à Landévant, sans succès, les communications étaient coupées. Armand Uhel la conduisit en voiture à Lorient où elle réussit à prendre le train ouvrier. Elle ne revint à Merlevenez que un an... plus tard.)



(à suivre)

# Merlevenez

## Entre Passé et Histoire

Plongez au coeur de notre histoire locale, venez découvrir ou redécouvrir ce qui fait la richesse de notre commune, la vie de ses habitants et l'histoire de nos villages !

### o Les noms des villages :



#### ● KERMORVANT

**Morvan** de **Kermorvant** (1486) se rencontre dans de nombreux toponymes avec ou sans t, qui est considéré comme une lettre parasite que l'on ajoute par référence au français **ant**. Il est précédé le plus souvent de **ker**. On rencontre **morvan** dans des chartes anciennes. Il tire son origine de **morman**. Certains voient dans ce **morman** un composé de **mor** « mer » et de **man** « bon », empreinté au latin **manus**. Pour d'autres, le premier élément **mor** « mer » vient de **mori** « masse d'eau », latin **mare**, gallois **mor**. La traduction de **morman** par « homme de mer » est suspecte. Une autre traduction avec **grand** et **bon** est très difficile à interpréter. C'était une petite seigneurie au XIV<sup>e</sup> siècle.



#### ● KERNALAN

**Kernalan**, cité en 1556, ne doit pas être confondu avec **Keralan**. Il s'agit de **Kern-alan** ou de **Kern-al-lann**. **Kern**, « pointe ou sommet », est issu du vieux breton **cern** prononcé **Kern**, signifiant « éminence ». On le trouve en vieil irlandais dans **cern**, avec le sens de « angle, coin » et en brittonique **kornowia** qui donne **Cornwall** (Grande-Bretagne) et **Cornouaille**. Le vieux breton **cornou** de **corn** a évolué phonétiquement en **kern**, d'où le nom breton de **Kerné** pour la **Cornouaille**. Le village de **Kernalan** est situé sur une éminence. Il reste à choisir entre la « butte d'Alain » ou « la butte de la lande », (cf. **Kerlan**). L'hésitation entre l'une ou l'autre est permise.

Kermorvant



Kernalan



## Connaissez-vous bien Merlevenez ?

Nous vous proposons d'aller découvrir les rues et les bâtiments publics qui portent des noms ou des mots en breton dans le bourg de Merlevenez.



## Anav a rit mat Berleüiné ?

Kinnig a ramp deoc'h monet da zizoloiñ ar ruioù hag ar savadurioù publik get anvioù pe c'herioù e brezhoneg e bourc'h Berleüiné.

Ar re anavetañ a zo ar pannelloù di-vyezhek get anv ar gumun, e galleg hag e brezhoneg, àr bep unan, lakaet e pep antre pennañ ag ar vourc'h

Damp un tammig pelloc'h. A-dal ar skol-vamm publik emañ ar greizenn-dudi. Ar he zalbenn e c'heller lenn « Ti al laboused bihan ».

Pa en em gaver dirak an davarn "Carpe diem", àr an tu kleiz, eh eus ur ru, pe kentoc'h un hent dall anvet "ru al leh tuem". 2 vartezeadenn :

- an evaj tuemm evet kentoc'h get ar vugale vihan.
- pe al « leur duemm » dre ma oa ul lec'h en aior evit dorniñ.

Treuzamp ar ru evit monet àr-dreñv an ti-kêr :

àr pignon ar savadur (e-lec'h m'emañ al levraoueg betek-gouzout), emañ bet livet ur freskenn enni daou vugel, ur goulm hag ar ger : PEAH.

Kilamp un tammig hag en em gavamp dirak monumant ar re Varv. Ur frazenn "James ne vehet ankoéhet" a zo bet engravet. Ret eo korntroiañ ar monumant evit he lenn, pe tremen er ru anvet "allée des templiers"

Goude bout graet un dro-vale er vourc'h e verzamp eh eus anvioù pe c'herioù brezhoneg en egor foran.

M'ho peus gwelet anvioù brezhoneg arall e Berleüiné, laret deomp evit ma c'hellemp kenderc'hel hor pourmenadenn o vonet d'o dizoloiñ.

1 Les plus connus sont les panneaux bilingues avec le nom de la commune en français et en breton à chaque entrée principale du bourg.

2 Allons un peu plus loin. En face de l'école maternelle publique, c'est le centre de loisirs. Sur sa façade on peut lire « ti al laboused bihan » et en-dessous « la maison des petits fripons ».

3 Quand on se trouve devant le café « carpe diem », à gauche, il y a une rue ou plutôt une impasse dénommée « rue du leh tuem ». 2 hypothèses :

- rue du lait chaud
- ou « l'aire chaude » car c'était un lieu abrité pour battre le blé et autres céréales.

Traversons la rue pour aller derrière la mairie :

5 Sur le pignon du bâtiment qui sert à titre provisoire de bibliothèque, une fresque a été peinte avec deux enfants, une colombe et le mot PEAH, qui signifie PAIX.

5 Reculons un peu et nous nous trouvons devant le monument aux Morts. Une phrase a été gravée en breton « James ne vehet ankoéhet » ce qui veut dire, « Jamais on ne vous oubliera ». Mais pour la lire, il faut contourner le monument ou aller dans l'allée des templiers qui le borde.

Après nous être promenés dans le bourg, nous nous apercevons qu'il y a des noms et des mots bretons dans l'espace public.

Si vous en avez vu d'autres, dites-le nous, nous pourrions poursuivre notre promenade en allant les découvrir.



## Discours de Jean-Michel Corlay, le 6 janvier 2023

**Le 6 janvier 2023, nous étions réunis à la salle Xavier Grall, pour les vœux du Maire. A la suite de la prise de parole de Bruno Le Bossier, premier édile, M. Jean-Michel Corlay a relaté ses années d'engagement, en tant qu'élu de la commune. Les souvenirs, les prises de décisions, les projets menés, les liens créés, les remerciements...**

Jean-Michel Corlay a ainsi fait le tour de l'ensemble du travail effectué par son équipe et lui durant ces années de mandat : de 1983 à 1995 comme conseiller municipal, de 1995 à 2103 en tant qu'adjoint et enfin, Maire de la commune de Merlevenez de 2014 à 2020.

En présence de nombreux habitants de Merlevenez, d'amis, d'élus des communes avoisinantes, de notre député Monsieur Jimmy Pahun et de Madame Muriel Jourda, sénatrice du Morbihan, Jean-Michel Corlay a reçu la marque honorifique de Maire honoraire.

### Extraits du discours de Jean-Michel Corlay :

Madame la sénatrice, Monsieur le maire.  
Mesdames et Messieurs les Elus,  
Mesdames et Messieurs du personnel communal  
Mesdames et Messieurs, Chers Amis,  
Merci pour votre présence ici ce soir.

Je ne peux aller plus loin sans avoir une pensée pour Fortuné LE CALVE, maire de notre commune de 1989 à 2013, pour Christine BOULAIS, pour Sandrine ALLAIN, conseillères municipales et Marie-Paule GOUZERH, agent de la commune.

Je voudrais remercier Annick, mon épouse, qui a su m'attendre pendant des milliers d'heures d'absence passées en réunion. Grand merci à toi !

Je suis arrivé à Merlevenez le 30 mars 1979. Le 9 mai, j'entrais comme membre au bureau de l'ESM et en octobre dans celui de l'Amicale Laïque...

En novembre 1982, lorsque Fortuné nous a demandé, à Martine et à moi de le rejoindre sur sa liste pour les municipales de 1983, jamais je n'aurais pensé que cette aventure durerait jusqu'au 24 mai 2020, date de mon dernier conseil municipal.

Aux côtés de Fortuné, j'ai appris ce qu'était une commune, un conseil municipal, avec le rôle de chacun. Il attirait aussi notre attention sur le service urbanisme de la mairie qui est un domaine sensible où « il ne faut jamais dire oui à tout, car cela peut engendrer des emmerdements » (plus tard j'ai pu le vérifier).

Ce que j'ai apprécié en lui, c'est que jamais il ne parlait de politique. C'était une personne intelligente, un très bon maire, un Ami...

Durant mes mandats d'adjoint, j'ai eu l'occasion de côtoyer le Préfet, le Sous-préfet et leurs différents services, ce qui m'a bien aidé lors de mon mandat de maire.

Souvent on m'a demandé si j'avais gardé des souvenirs de ces années-là.

Mais bien sûr, ensemble, nous avons doublé la population de Merlevenez en faisant des lotissements communaux et privés. Nous avons agrandi l'école et la cantine. Nous avons créé une nouvelle station d'épuration pour répondre à l'augmentation de population. Et fait extraordinaire, nous avons obtenu, de haute lutte, du département la création du rond-point de la Madeleine, car si aujourd'hui, les ronds-points sont la norme et fleurissent partout, à l'époque ce n'était pas du tout le cas.

Après avoir quitté le SIDEREL (Syndicat Intercommunal pour le Développement Universitaire et Economique du Pays de Lorient) nous avons créé la deuxième communauté de communes de France avec Nostang et Sainte-Hélène et construit la salle de sport. Plus tard, Kervignac et Plouhinec nous ont rejoint pour former la CCBBO.







## Les grands projets de ces mandats, ont été :

- la réalisation d'un tunnel sous la D9
- la construction de la MARPA
- l'installation d'un chauffage dans l'église
- la réhabilitation du centre bourg avec l'enfouissement des réseaux
- la construction de logements sociaux communaux
- changement de toutes les ouvertures des bâtiments communaux pour du double vitrage
- la construction de nouveaux vestiaires au stade de la Madeleine et d'une halle couverte pour la pétanque
- la construction d'une salle multi-activités
- rénovation et agrandissement de la mairie
- et la construction d'une nouvelle station d'épuration à laquelle la commune de Ste-Hélène est raccordée (la boucle est bouclée : début et fin de mandature avec une nouvelle station d'épuration !)



Inauguration salle Fortuné Le Calvé

Toutefois, je regrette que nous n'ayons pas eu l'opportunité de construire un atelier communal, faute de terrain disponible adéquat.

Pendant ce temps passé au service de la commune et auprès de la population, il y a eu de nombreux bons moments ponctués de périodes difficiles : décès, accidents, suicides. Je n'oublie pas les personnes qui m'ont accompagné dans ces moments-là (parfois des nuits entières), mes adjoints, les pompiers, les gendarmes (encore merci à tous).

Heureusement, il y a eu aussi des périodes plus gaies : l'aboutissement de nouveaux projets, leurs inaugurations, les cérémonies des vœux, les mariages (que j'adorais), les noces d'or, les fêtes organisées par les écoles, par le comité des fêtes, par les associations, la Sainte-Barbe, le téléthon et bien d'autres.

Avant de finir, j'adresse un merci au personnel communal, aux 2 DGS qui m'ont accompagné, Christophe NICOL et Sonia SEVRETTE, aux bénévoles de nos associations culturelles et sportives, aux enseignants de nos écoles et collègues, aux sapeurs-pompiers, aux gendarmes, à la police intercommunale et au personnel de la BBO.

Merci aussi à nos hommes politiques, sénateurs, députés, conseillers départementaux, ...



Pour terminer, je m'adresse aux 22 conseillers du mandat 2013/2020.

Nous étions une très bonne équipe (d'ailleurs je n'ai jamais distribué de carton, pas même jaune). Je suis fier d'en avoir fait partie et chaque fois que j'ai eu besoin de vous, vous avez répondu présent. C'est pourquoi, cette marque honorifique de maire honoraire, je la partage avec vous, pour votre travail, vos conseils et l'aide apportée tout au long de ce mandat.

Grand merci  
A vous tous ici présents  
Merci et bonne soirée



## *Salle Xavier Grall*



**Le chantier a débuté le 2 mai, après plusieurs réunions de préparation avec les architectes, les bureaux d'étude et les entreprises.**

Avec beaucoup de regret, nous avons été dans l'obligation d'abattre l'arbre situé devant l'entrée de la salle.

Pour mettre en sécurité ce chantier, des grilles ont pris place tout autour du parking, seul l'abri bus reste accessible.

Des zébras ont d'ailleurs été tracés par nos services pour permettre aux transports scolaires un arrêt sécurisé. Les enfants sont toujours pris en charge le matin à cet arrêt, mais, pour des raisons de sécurité, sont déposés le soir à l'espace Max Jacob, route de Port-Louis.

Le restaurant scolaire se trouve maintenant dans l'espace Gauguin, ce qui a impliqué un déménagement de la bibliothèque municipale, de la maison des jeunes et des différentes associations qui s'y retrouvaient régulièrement.



# Travaux



Vous pourrez retrouver la bibliothèque municipale dans la salle des templiers, située derrière la mairie. La maison des jeunes est maintenant dans l'enceinte de l'ALSH, 7 rue du Cerf. Les associations Damb de Zansal, Country Fever, la section cartes de d'association Pétanque Loisirs, les sections de peinture du FCJ se réunissent maintenant dans l'ancien FCJ, 5 rue d'Hennebont.



## Ex-poste

### Le chantier avance bien, sans retard constaté.

Les travaux ont commencé par la déconstruction du plancher bas suivi de sa reconstruction avec isolation.

Puis le plancher du haut a été déposé et remplacé par un plancher béton, afin de respecter les normes de sécurité. La toiture a également été déposée.

Le planning prévisionnel prévoit que le bâtiment soit clos et couvert avant l'été, les aménagements intérieurs commenceront en septembre.



# Travaux *Ex-poste*

